

## EDITO



Une fois de plus, l'année qui vient de s'écouler aura été riche en changements divers, en surprises bonnes ou mauvaises, en déceptions aussi. Nous vivons dans un monde en constante mutation où chacun doit pouvoir évoluer.

Au milieu de cet océan en mouvement, le « bâtiment municipal » tient toujours la mer et affiche son cap. Nos dotations menacent de baisser? nous faisons des économies.

Grace à d'importantes mesures d'isolation et à une sensibilisation des personnes aux économies d'énergie, nous avons, cette année encore, diminué notre facture dans ce domaine, de façon spectaculaire. De même, nous nous efforçons également de trouver des financements comme pour la réfection de la toiture de l'église qui sera réalisée avec 80% de subventions et donc un autofinancement de la commune s'élevant à 20%.

*Je profite, encore une fois, de cette publication pour vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal et des employées de la commune, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2018.*

Bonne lecture à tous !

François CHAUTARD,  
Maire de SAINT JUST



**+ D'INFO AU QUOTIDIEN  
Sur le site de la Commune:**

[www.saintjust-63.fr](http://www.saintjust-63.fr)

# ACTUALITÉ

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Hommage rendu à nos morts devant le Conseil Municipal et de nombreux habitants.

## VISITE À L'ILE AUX CRAYONS



Une nouvelle découverte pour les écoliers de Saint-Just, organisée par la Bibliothèque Municipale : la visite à Olliergues de l'Île aux Crayons, l'atelier de Patrick Toure.

## REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 3 décembre, la Commune de St Just a fêté ses Aînés. Cette année encore, le repas a eu lieu au restaurant « Le Ruisseau » à Beurrières. Un bon moment de convivialité.

## NOËL DES ÉCOLIERS



Le Père Noël a fait un « tabac » lors de la remise des cadeaux aux écoliers de Chautmont et St Just. Un beau spectacle, une chaude ambiance, Bravo à tous!



## Entretien des espaces publics :

*St JUST s'engage en traitant mieux et moins.*

Le 2 novembre 2017, François CHAUTARD, Maire de St Just a signé la charte d'entretien des espaces publics. **Avec l'aide de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez** et le soutien technique (diagnostic, suivi, aide...) de la **FREDON Auvergne** cette charte valorisera, au travers d'un label régional, les efforts fournis par la commune et les élus afin de vous protéger et de protéger nos ressources en eau.

### Cela implique 3 niveaux d'engagement :

**Traiter mieux :** en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement. Après un audit des pratiques phytosanitaires et une formation visant à trouver des solutions en vue de réduire les risques de pollution et l'usage de produits phytosanitaires, la commune s'engage à se mettre en conformité par rapport aux 13 points précis que

comportent la charte dans un délai d'un an maximum.

**Traiter moins :** en supprimant, à minima, les traitements sur les zones à risque élevé de transfert vers la ressource en eau en faisant appel à des techniques d'entretien autres que phytosanitaires et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces.

**Ne plus traiter du tout :** la commune s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir ses espaces.

Dans le cadre de cette démarche, la commune sera dotée de matériel léger de désherbage et pourra utiliser des engins plus volumineux détenus par la Communauté de communes pour traiter les plus grandes surfaces.

*La participation financière à ces prestations s'élèvera à 25% pour notre commune, le reste étant réparti entre les agences de l'eau (Loire Bretagne et Adour-Garonne), le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes pour la partie engins de désherbage.*



## ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de l'appel à projet TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez a signé le 27 mars 2017 une convention sur des projets de travaux concernant la réfection du réseau Eclairage Public. Le Conseil Municipal, estimant qu'il y avait un intérêt majeur pour la commune, a décidé à l'unanimité de s'inscrire dans cette démarche, et d'entreprendre, par l'intermédiaire du S.I.E.G., des travaux de réfection du réseau d'éclairage. Ces travaux consistent à remplacer les installations actuelles par d'autres, beaucoup plus économes en matière de consommation d'énergie. En termes de financement, sur un projet s'élevant à 1500 € HT, le S.I.E.G. prend en charge 50% des travaux, le reste est réparti entre la Communauté de communes et la commune à raison de 25% chacune.



La Bibliothèque Municipale de St Just attire particulièrement les jeunes. Ce résultat traduit l'effet des actions engagées par les responsables en direction de ces classes d'âge, sur le temps scolaire et périscolaire. Car c'est une évidence, l'éducation culturelle est plus que jamais une priorité. Au cours de l'année 2017 plusieurs animations destinées aux écoliers ont eu lieu avec 2 visites : celle en juin de l'Atelier de Bois Chantourné à Beurrières et celle en novembre de l'Île aux Crayons à Olliergues. De nouvelles animations sont bien sûr déjà en préparation pour 2018.

Cependant, les services de la bibliothèque ne s'adressent pas qu'aux seuls jeunes écoliers car cet endroit est aussi un lieu d'échange et de rencontre. C'est un service de proximité au profit de toutes les classes d'âge. Plus de 2000 livres sont à la disposition du public, dont 700 pour le secteur de la jeunesse et chaque samedi, de 14h30 à 16h00, des « bibliothécaires » bénévoles sont présentes pour tous renseignements, recherches et réservations. Nous proposons un fonds de livres et de revues très diversifié pour l'ensemble de la population auquel viennent s'ajouter des liseuses. Un espace est proposé à tous les publics pour la lecture plaisir ! Il existe également un fonds plus spécifiquement orienté vers la jeunesse : albums, contes, romans, documentaires, dictionnaires, bandes dessinées, revues, cd-roms, dvd...



En résumé, notre objectif est de faire de cet endroit un troisième lieu où se créerait du lien social, accessible à tous, un tiers-lieu au cœur de notre commune, voire de notre territoire puisque nous sommes au sein d'une grande communauté de communes.

En ce qui concerne son fonctionnement proprement dit, dans le cadre de la nouvelle Communauté de communes, notre bibliothèque sera rattachée à partir du 1<sup>er</sup> janvier au réseau des médiathèques animé par Ambert.

Cela entraînera un important travail d'informatisation des divers documents qui, une fois terminé, nous permettra de travailler vraiment en réseau, et donc d'accéder plus facilement et plus rapidement à beaucoup plus de documents : romans, romans policiers, romans régionaux, essais, documentaires, biographies, documents audio et vidéos ... Le choix, déjà important, va donc encore s'élargir !!

Par ailleurs, dans le cadre de l'accès pour tous à la culture, inscription et prêts de documents sont désormais totalement gratuits ..

**Profitez-en pour venir découvrir toutes nos possibilités : une permanence a lieu chaque samedi de 14h30 à 16h00 (local au-dessus de l'école à Saint-Just).**



### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*(Une étude très intéressante sur le suivi des installations)*

L'étude de l'Irstea fournit des informations objectives sur les dispositifs soumis à agréments interministériels. La qualité des eaux usées traitées a été répartie en 3 catégories en fonction des concentrations en matière organique et des formes azotées. Ainsi, la famille « cultures fixées sur support fin » (sable, végétaux, copeaux de coco) remporte le meilleur palmarès tandis que 2 autres filières ont des résultats médiocres (zéolithe, laine de roche). Les 2 filières suivies en « cultures fixées immergées » don-

nent des résultats médiocres tandis que le plus mauvais classement revient à la famille des « cultures libres ».

Au final sur 18 dispositifs étudiés seuls 3 offrent des résultats satisfaisants ! Plus d'infos sur le site : <http://cemadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00054553>

**Sur notre commune, c'est le bureau d'étude SECEAE qui a été retenu pour lancer le zonage.**



### Le site Internet de notre commune évolue

Actuellement, notre site [www.saintjust-63.fr](http://www.saintjust-63.fr) est en train de muter vers un autre système, plus attractif et également plus interactif. Ces modifications prennent du temps, d'autant que, comme vous avez pu le constater, la performance de notre réseau Internet n'est pas des plus rapide. Nous vous demandons donc un peu de patience, les choses vont vite rentrer dans l'ordre.



### Agenda

Cérémonie des vœux du maire à 11h30 à la salle des Fêtes

Dim 28 /01

Salon St Just en Art. L'après-midi de 14h30 à 18h30

Du 10 au 13 mai

Fête nationale / Feu d'artifice, repas... Avec le Comité des Fêtes de St Just.

Sam 14 /07

Rallye de la Fourme d'Ambert

Sam 28 /07

f Pas de signal...

Internet, téléphone fixe, portables...

Une réunion doit avoir lieu prochainement à la sous-préfecture avec les responsables « Orange », nous y serons....

## Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Jeudi et Vendredi de 9h15 à 11h15  
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

### Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école



où est ma  
déchèterie

## Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

Service d'aides ménagère  
Portage repas à domicile  
Bus des montagnes  
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40



## Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr



ASSOCIATION

Association des Parents d'élèves. Patricia CARTIER

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Sylviane BEST



La bibliothèque est ouverte **chaque samedi de 14h30 à 16h00**. Elle offre un large choix de romans, romans policiers, romans régionalistes, biographies, documentaires, DVD, CD et littérature jeunesse... Les collections sont régulièrement renouvelées et de nombreuses nouveautés y figurent chaque année : si un titre précis vous intéresse, il est possible de le commander rapidement (sous réserve bien sûr de disponibilité) à la Médiathèque Départementale. **N'hésitez pas à venir vous y inscrire ou, pourquoi pas, à rejoindre la petite équipe de bénévoles qui l'animent : vous y serez les bienvenus.**

## GUICHET SNCF D'AMBERT

Le verdict est tombé ...

La SNCF ne tient finalement plus ses guichets en gare d'Ambert. Après de multiples rebondissements, délais repoussés et moratoires accordés, après de nombreuses réunions avec les élus, la SNCF et le collectif représentant les différents partis politiques, il aura fallu 4 ans, (de 2013 à 2017) pour que la décision soit prise. Du côté de la SNCF, on évoque une forte diminution du chiffre d'affaire de ce point de vente. Il y a les frais de personnel bien entendu, mais aussi les frais concernant la partie technique à proprement parler, la maintenance et l'entretien des installations, les coûts générés par les abonnements des différents réseaux, un certain nombre d'éléments qui font que maintenir en exploitation un terminal point de vente implique une obligation de retour sur investissement. La SNCF est un EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) à qui on demande sans arrêt d'équilibrer ses comptes... Pas question donc pour elle de travailler à perte, même lorsque certaines de ses missions ont une connotation de service public. De plus, aujourd'hui, il est facile de prendre son billet de train sur Internet, de l'imprimer chez soi ou de le télécharger



sur son portable, une importante majorité d'entre nous le font déjà et apprécie ce service. La préoccupation des élus et du collectif de défense est tout autre : l'accès à ces services doit être garanti à tous, y compris à ceux de nos concitoyens qui n'ont pas accès à ces technologies (pour différentes raisons) et c'est pour trouver des solutions adaptées à eux que d'après discussions et de nombreuses réunions ont eu lieu entre les différentes parties concernées. A ce jour, la SNCF s'est donc retirée et une solution semble prendre tournure avec la création de points de vente tenus par du personnel non SNCF, un par l'association « AGRIVAP » dont les bureaux sont situés en gare, un autre en agence de voyage.

Nous reviendrons sur cette nouvelle organisation dès que nous aurons de plus amples informations à vous communiquer.

## Schéma de Cohérence

### Territoriale Livradois-Forez

En 2017, les élus ont élaboré ensemble un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui exprime les grands objectifs à atteindre dans les vingt prochaines années (pour plus d'information : [www.scot-livradois-forez.fr](http://www.scot-livradois-forez.fr)). L'année 2018 sera consacrée à l'écriture du document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui précise les orientations permettant de mettre en œuvre le PADD.

Le SCoT sera ensuite soumis pour avis aux partenaires, la population sera consultée et, une fois approuvé, il devra être mis en œuvre.

Les documents d'urbanismes locaux (notamment plans locaux d'urbanisme (intercommunaux) PLU(i) et cartes communales) devront être compatibles avec les orientations du SCoT Livradois-Forez